

Fonction publique : les raisons du malaise

Neuf fédérations de fonctionnaires appellent à la grève, mardi, pour le pouvoir d'achat et contre les réductions d'effectifs

Sigmatisés, « délaissés », « piégés »... Si l'on en croit leurs syndicats, c'est dans un climat particulièrement lourd que les fonctionnaires se mobilisent, mardi 10 octobre. « Depuis quelques années, les agents ne savent plus très bien où ils en sont », soupire Jean-Marc Canon, secrétaire général de l'Union des fédérations de fonctionnaires CGT.

« Depuis le début du quinquennat, nous subissons une succession de mesures négatives », déplore Mylène Jacquot, secrétaire générale de la CFDT-Fonctions publiques. Et la liste ne se limite pas aux premières décisions du gouvernement d'Édouard Philippe. Cela fait des années que les fonctionnaires dénoncent la dégradation de leurs conditions de travail, les suppressions de postes et la baisse de leur pouvoir d'achat.

Les syndicats anticipent donc une forte mobilisation, peut-être analogue à celle de janvier 2005. Lundi, le SNUipp-FSU prédisait que « près d'un professeur des écoles sur deux » serait gréviste mardi. En 2005, ils furent entre 40 % et 50 % dans l'éducation nationale et 25 % dans toute la fonction publique d'État. De 210 000 à 330 000 personnes avaient manifesté dans toute la France. « En tout cas, ce sera un coup de semonce, prévient M. Canon. Les fonctionnaires en ont marre. »

Contribution sociale généralisée (CSG) C'est un peu la goutte d'eau qui a fait déborder le vase – et a achevé d'énerver les fonctionnaires : contrairement aux salariés du privé, la hausse de 1,7 point de la CSG ne se traduira, pour eux, par aucun gain de pouvoir d'achat ; elle sera juste compensée. Or, rappellent les fonctionnaires, pendant la campagne présidentielle, Macron s'était pourtant bien engagé à leur faire bénéficier du même avantage que les autres. « J'augmenterai votre pouvoir d'achat, comme celui des salariés des entreprises : vous paierez moins de cotisations et votre salaire net sera augmenté d'autant », écrivait le candidat d'En marche ! en avril.

Le mécanisme de compensation n'est pas encore fixé dans les détails, mais il devrait s'agir, indique l'entourage du ministre de l'action et des comptes publics, Gérard Darmanin, « d'une prime associée à une baisse des cotisations pour ceux qui en payent ». Les syndicats en contestent les modalités, telles que le gouvernement les leur a présentées : en l'état, la compensation ne concernerait pas tous les fonctionnaires. « Il est hors de question que le gouvernement fasse comme si c'était derrière nous », insiste Bernadette Groison, secrétaire générale de la FSU.

Gel du point d'indice Au-delà de la hausse de la CSG, les fonctionnaires sont particulièrement remontés contre le gel du point d'indice. « Jusqu'en 2011, nous n'avions eu que deux années de gel depuis 1948 : 1996 et 2000 », rappelle

SUPPRIMÉ EN 2014, LE JOUR DE CARENCE, SERA RÉTABLI : EN CAS D'ABSENCE POUR MALADIE, L'INDEMNITÉ NE SERA PERÇUE QU'APRÈS LE PREMIER JOUR

Jean-Marc Canon. Cette époque est révolue. Le point a été gelé de 2011 à 2015. Il le sera également en 2018. Le pouvoir d'achat des fonctionnaires a baissé de 14,5 % (hors tabac) depuis 2000, indique le responsable de la CGT.

De son côté, le gouvernement assure que la rémunération moyenne des agents augmentera de 4 % en 2017 et de 2 % en 2018. « Ces chiffres prennent tout en compte, comme les promotions individuelles ou l'ancienneté, et ce n'est pas justifié », corrige M^{me} Jacquot. Les chiffres du gouvernement intègrent également les effets du protocole sur les Parcours professionnels, carrières et rémunérations (PPCR) et des mesures catégorielles décidées durant le quinquennat Hollande. Or, les syndicats s'inquiètent justement de la mise en œuvre du PPCR. Ils craignent que le gouvernement ne soit tenté de le décaler d'une année. Mais de tout cela, ils discuteront le 16 octobre : le gouvernement leur a fixé « un rendez-vous salarial ». Nul doute qu'il sera animé.

Jour de carence Emmanuel Macron l'avait promis. Le jour de carence sera rétabli pour les fonctionnaires : en cas d'absence pour maladie, l'indemnité ne sera perçue qu'après le premier

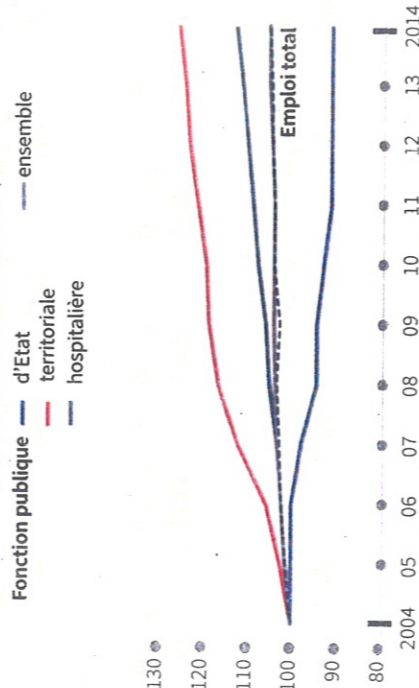
jour. Créé en 2012, il avait été supprimé en 2014 par la gauche. « Il permet de lutter contre le micro-absentéisme qui désorganise les services, allourdit la charge de travail des collègues en poste et coûte environ 170 millions d'euros par an », a justifié M. Darmanin, en juillet. La mesure est « injuste » pour les syndicats. « Dans le privé, rappelle M. Canon, la carence est prise en charge dans 80 % des cas par les mutuelles et parfois même par le patron. »

Suppressions de postes Enfin, et ce n'est pas la moindre de leurs inquiétudes, les agents appréhendent les suppressions de postes qu'a promises Emmanuel Macron : 120 000 sur le quinquennat. Sous Nicolas Sarkozy, 150 000 avaient disparu dans la fonction publique d'État. « Le service public est réduit à l'os », assure M. Canon. Le gouvernement se défend d'être dans « une approche comptable ». Pour preuve, l'entourage de M. Darmanin rappelle que seuls 1 600 postes seront supprimés en 2018. L'idée est de lancer une vaste réflexion sur les missions du service public, avant d'en tirer des conclusions en termes d'effectif.

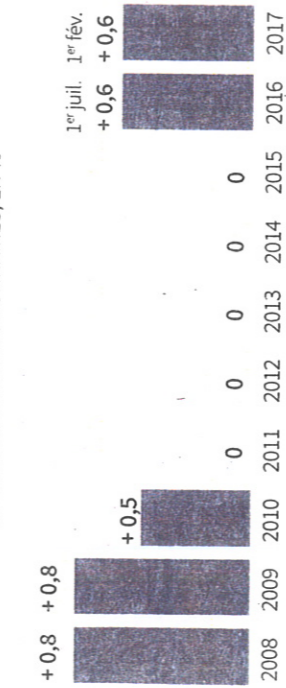
Mais ce n'est pas pour rassurer les syndicats, qui se sentent « piégés ». Ils seront partie prenante du Grand forum de l'action publique. Mais, dans la circulaire que le chef du gouvernement a envoyée à ses ministres, le 26 septembre, Édouard Philippe annonce la création d'un Comité action publique 2022. Lequel devra proposer « réformes structurelles » et « économies significatives et durables ». Des « transferts » entre collectivités, « au secteur privé, voire des abandons de missions » seront étudiés. De quoi inquiéter des agents publics déjà fébriles. ■

BENOÎT FLOCH

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS DANS LA FONCTION PUBLIQUE (BASE 100 AU 31 DÉCEMBRE 2004)



ÉVOLUTION DU POINT D'INDICE DU SALAIRE DES FONCTIONNAIRES, EN %



SOURCES : MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE, COUR DES COMPTES - INFOGRAPHIE LE MONDE



Au centre des impôts de Lannemezan (Hautes-Pyrénées), le 9 octobre. MATHIEU POINDEU, HANS LUCAS POUR « LE MONDE »

Les centrales restent désunies face à la refonte du code du travail

La CGT a appelé à une nouvelle mobilisation le 19 octobre

L'union des syndicats continue d'être un combat. Alors qu'ils devaient tous être dans la rue, mardi 10 octobre, pour défendre les fonctionnaires, les leaders des confédérations de salariés n'ont pas réussi à s'accorder sur une riposte commune face à la réforme du code du travail, ni à esquisser une « convergence des luttes », dans le public et dans le privé. Un constat d'échec – guère surprenant – dressé à l'issue de la réunion qui s'est tenue, en fin d'après-midi, lundi, au siège de la CGT à Montreuil (Seine-Saint-Denis). Autour de la table, la CFE-CGC, la CFDT, la CFTC, la CGT, FO, la FSU, Solidaires, l'UNSA ainsi que trois organisations de jeunesse (FIDL, UNEF, UNJ). Une configuration plutôt rare, sur la période récente.

Pour la « puissance recevante », il s'agissait d'échanger sur l'opportunité d'organiser une « grande journée unitaire » afin de fédérer les « mécontentements ». Si les protagonistes partagent certaines critiques et propos de la réécriture du code du travail, la stratégie à adopter continue de diviser. La CGT s'est donc retrouvée seule pour appeler à une nouvelle mobilisation, le 19 octobre – après celles des 12 et 21 septembre.

Hostilité croissante

L'organisation de Philippe Martin est estimée avoir l'opinion pour elle. « On est loin d'être isolés », assure Fabrice Angel, membre du bureau confédéral, qui met en avant un sondage Harris Interactive publié lundi : six personnes sur dix disent soutenir les grèves et manifestations contre les ordonnances et près de 70 % d'entre elles font part d'une hostilité croissante à l'égard de ces textes.

Mais l'argument ne convainc pas les organisations dites « réformistes ». Tout en élevant la voix contre la politique économique et sociale

« ÇA SE JOUE DANS L'ÉCRITURE DES DÉCRETS AUJOURD'HUI, ÇA NE SE JOUE PAS PRINCIPALEMENT DANS LA RUE »

LAURENT BERGER, secrétaire général de la CFDT

du gouvernement, Laurent Berger, le numéro un de la CFDT, a réitéré, lundi matin, qu'il n'entendait toujours pas chausser ses baskets pour s'opposer aux ordonnances, malgré les demandes d'une partie de sa base. « Ça se joue dans l'écriture des décrets aujourd'hui, ça ne se joue pas principalement dans la rue », a-t-il souligné, estimant que « le baroud d'honneur, c'est dramatique pour le syndicalisme ». « Les ordonnances sont derrière nous », renchérit Bernard Sagez, secrétaire général de la CFTC, présent à la réunion de lundi soir.

D'autres centrales sont prêtes à défilé. Mais pas à la date proposée par la CGT. « Le 19 octobre, c'est trop tôt pour nous, confie Pascal Pavageau, le numéro deux de Force ouvrière, qui avait été dépeché par son secrétaire général, Jean-Claude Mally. Nous avons un mandat de notre comité confédéral national pour lancer une mobilisation avant la ratification des ordonnances – c'est-à-dire en novembre. Nous nous y tiendrons. » Content par ses cadres intermédiaires de hausser le ton contre le projet gouvernemental, M. Mally s'était dit « prêt à défilé avec tout le monde » à condition « qu'on soit d'accord sur les objectifs ».

« Nous ne sommes pas mandatés pour dire oui à la date du 19 octobre, explique, de son côté, Berna-

dette Groison, secrétaire générale de la FSU. Mais l'idée d'une convergence public-privé reste d'actualité. » Quant à la CFE-CGC, très remontée contre les ordonnances, elle est partante pour monter au front, à condition qu'un cadre unitaire soit trouvé. Ce qui n'est pas tout à fait le cas, à ce stade...

Les parties en présence sont cependant convenues de se retrouver le 24 octobre pour rediscuter d'une date de mobilisation mi-novembre. « On se voit après les rencontres avec le président de la République et le premier ministre pour parler des réformes de l'apprentissage, de la formation professionnelle et de l'assurance-chômage », précise Véronique Descacq, secrétaire générale adjointe de la CFDT, qui représentait son organisation. Les partenaires sociaux doivent, en effet, être reçus par Emmanuel Macron, jeudi 12 et vendredi 13 octobre, puis par Édouard Philippe, la semaine prochaine pour discuter de ces dossiers, dont certains pourraient crispier les syndicats – l'indemnisation des demandeurs d'emploi, en particulier.

« Les ordonnances ne sont qu'un petit bout du programme, souligne Gilles Lecuelle, de la CFE-CGC. On peut être déçu de ne pas avoir trouvé de format unitaire [lundi soir] mais il était important de maintenir une unité de discussion et d'analyse. » La donne peut évoluer. « Les inquiétudes et les préoccupations sont communes [sur ces sujets] », affirme M^{me} Groison. M. Sagez doute, cependant, qu'il y ait une journée d'action organisée par toutes les organisations syndicales, à court terme. Mais elles peuvent, en revanche, parvenir à une « expression commune sur les lignes rouges à ne pas franchir ». ■

RAPHAËLLE BESSE DESMOULIÈRES ET BERTRAND BISSUEL



LES CHIFFRES

5,4 MILLIONS

C'est le nombre de fonctionnaires en France en 2014, selon le dernier rapport de la fonction publique publié en 2016. Cela représente 20 % de l'emploi total du pays. Leur âge moyen est de 43 ans (contre 41 ans dans le privé).

2,4 MILLIONS

appartiennent à la fonction publique d'Etat.

1,9 MILLION

d'agents relèvent de la fonction publique territoriale.

1,1 MILLION

font partie de la fonction publique hospitalière.

A Lannemezan, au centre des impôts, « on n'est que des pions »

Dans les Hautes-Pyrénées, des agents ont le sentiment d'être peu considérés

LANNEMEZAN (HAUTES-PYRÉNÉES) - envoyée spéciale

C'est l'heure de la pause méridienne, et les agents sont remontés comme des pendules, lundi 9 octobre, veille de grève nationale des fonctionnaires. Sur le parking du centre des impôts de Lannemezan (Hautes-Pyrénées), un bâtiment gris tout en long à l'entrée de la ville, les discussions tournent autour de l'avenir des « neuf ».

Neuf, c'est le nombre de fonctionnaires du service des impôts des entreprises qui doivent à terme partir à Tarbes, laissant sur place la division pour les particuliers. Une suppression de service qui vient s'ajouter à une longue série de restrictions et alimente le malaise.

L'annonce a été faite au cœur de l'été par la direction départementale des finances publiques au nom du développement nécessaire de l'administration. Pas de menace directe sur le personnel, dont une part pourra rester, mais un service qui disparaît. Trois mois plus tard, l'incrédulité est encore palpable. « Ça a été très abrupt, témoigne Nadine Barreau, contrôleuse principale. Les contribuables qu'on reçoit sont très en colère car aller déclarer sa TVA ou faire calculer son impôt à des agents qu'on ne connaît pas, c'est pas évident pour des agriculteurs ou de tout petits artisans. Ils sont perdus. »

« J'ai peur que cela se perde »

Dans un climat politique où il semble de bon ton d'attaquer les fonctionnaires, ces agents ont l'impression que l'Etat les abandonne. Le mimistère pousse à la numérisation d'un nombre de plus en plus grand de services au public mais, pour ces agents, les usagers ne pourront pas suivre : « Ceux qui ont besoin de nous, ce sont ceux qui viennent des villages, qui ne s'en sortent pas. Ils nous racontent leurs malheurs et nous, on essaie de trouver une solution. J'ai peur que cela se perde », lâche, dépitée, Marie-Josée, contrôleuse qui ne souhaite pas donner son nom.

Au-delà, de l'éloignement de 40 kilomètres de leur poste de travail, c'est aussi un esprit de proximité qu'ils veulent défendre. « C'est pour ce contact avec les gens que je me bats. C'est essentiel dans un service en milieu rural. C'est comme ça que je me sens utile », insiste Leïla Bazerque, contrôleuse.

Pétitions, rassemblement devant le centre de Tarbes, interpellation des élus avec l'intersyndicale, les agents de Lannemezan se sont beau-

coup démenés pour éviter leur délocalisation. Ils se disent forts du soutien des élus de la ville, du département, de la région, des députés et sénateurs. Du Parti radical de gauche au Parti socialiste, en passant par le Parti communiste et même La République en marche, toutes les forces politiques ont affiché leur encouragement. « Les signes que les services publics désertent nos territoires sont devenus insupportables », affirme Bernard Plano, maire PS de Lannemezan.

« Rentable »

Mais, derrière cette mobilisation, leurs interrogations sur le sens de leur travail, on sent poindre le sentiment de ne plus guère compter pour Paris. « Ça fait quinze ans qu'on nous suppose prime des postes chaque année sur le département. En exigeant de ne faire que ce qui est rentable, on nous demande de faire moins bien notre travail », dit agacé Philippe Peres, agent de catégorie C. La rancœur s'est nourrie de mille signes en plus des restrictions budgétaires : le point d'indice de nouveau gelé, la hausse de la contribution sociale généralisée (CSG), qui va peser sur des salaires qui stagnent, la réforme des retraites annoncée et vécue comme un ennemi mauvais coup...

« J'ai choisi d'être fonctionnaire après avoir été dans le privé. Mais voir que c'est toujours les petits emplois qui trinquent alors qu'à Paris, dans les directions, il y a du monde et qu'on ne suppose prime pas de postes... On n'est que des pions », déplore Gabriel Chantelot, agent au service comptabilité.

La grève et la manifestation de mardi 10 octobre sont une évidence pour beaucoup. Même pour les collègues de la trésorerie voisine, non concernés par la restructuration. Dans cette commune de 6 500 habitants, les agents sont souvent fils d'un ouvrier de feu l'arsenal ou fille d'un ancien d'Alstom, et la culture ouvrière y est encore forte. Au centre de Lannemezan, un fonctionnaire sur deux est syndiqué.

« Les agents n'en peuvent plus d'entendre qu'ils sont une charge pour la collectivité. On va avoir du monde mardi », assure José Navarro, délégué départemental de la CGT des finances publiques. Philippe Villedieu, son alter ego de Solidaires, veut aussi croire que le mouvement sera plus suivi que lors des dernières journées d'action : « Les agents en ont marre d'être les boucs émissaires de la crise », dit-il. ■

SYLVIA ZAPPI